

BÂTIMENT

TITRE MENUISIER POSEUR INSTALLATEUR

(en 2 ans)

" Je suis rigoureux(se) et préci(se)..."

CONTACT

contact.sca-jeune@grenoble.cci.fr
04 76 28 26 98

PUBLIC

Il faut être **âgé de 15 à 29 ans** au début du contrat d'apprentissage.

Parcours en 1 an pour les titulaires d'un diplôme au moins équivalent au CAP (voir au dos).

PREREQUIS

Pour un accès en apprentissage

Les jeunes de **15 ans** peuvent signer un contrat d'apprentissage s'ils ont accompli la scolarité du collège, **jusqu'en fin de 3e**.

Les jeunes ayant 15 ans **avant le terme de l'année civile**, peuvent être inscrits, sous statut de stagiaire pour débiter la formation en septembre.

Aucune limite d'âge si l'apprenti est reconnu travailleur handicapé.

Pour un accès en formation continue

Parcours en 1 an pour les titulaires d'un diplôme au moins équivalent au CAP.

DUREE ET MODALITE DE LA FORMATION

Formation de 800 heures sur 2 ans maximum. Alternance : 1 semaine sur 3 en centre de formation.

Classe de 12 à 15 alternants en moyenne.

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES

Atelier de menuiserie équipé
Salles informatiques

Le 1^{er} équipement professionnel est fourni au démarrage de la formation.

Les EPI doivent être fournis par l'employeur pour les apprentis.

Les stagiaires de la formation continue doivent se procurer leurs propres EPI.

NATURE DU DIPLOME

Titre délivré : Titre Homologué ministère chargé de l'emploi Titre RNCP N°29855.

Et après : POURSUITE DE FORMATION ET DEBOUCHES

Poursuite d'étude :

CAP Menuisier installateur

CAP Menuisier fabricant

Le titulaire du TITRE menuisier poseur-installateur installe des produits de type : portes, coulissants, fenêtres, volets, motorisations.

OBJECTIFS OPERATIONNELS

Bloc 1 Installer et équiper des menuiseries et fermetures extérieures :

- Installer des menuiseries extérieures
- Poser des fermetures extérieures et éléments de sécurité

Bloc 2 Poser des ouvrages de menuiserie intérieure :

- Poser des portes intérieures, blocs-porte et cloisons de distribution
- Poser des parquets et éléments décoratifs
- Adapter et installer des meubles et accessoires de rangement

Bloc 3 Installer et équiper un aménagement d'espace à usage d'habitation :

- Installer des éléments d'aménagement
- Installer et raccorder des équipements sanitaires, électriques et électroménagers

Bloc 4 Installer des portails extérieurs motorisés :

- Installer des portails extérieurs.
- Installer des motorisations sur des portails extérieurs

MATIERES ENSEIGNEES

Enseignements professionnels :

- Atelier
- Technologie
- Lecture de plan
- Remise à niveau français et mathématiques
- Prévention, Sécurité, SST

MODALITÉ D'ÉVALUATION

- Épreuve dans le cadre d'une situation professionnelle
- Questionnaire technique
- Dossier d'évaluation fait par le candidat
- Entretien final avec le jury

CANDIDATURE ET DELAI D'ACCES

Vous pouvez candidater à partir du mois de janvier jusqu'au 30 novembre en vous connectant sur notre site : www.imt-grenoble.fr onglet CANDIDATER.

Ce qui vous permet de bénéficier d'offres de contrats de nos entreprises partenaires.

Le démarrage de la formation se fera sur le 1^{er} trimestre de l'année.
Inscription sous réserve de place disponibles à la signature d'un contrat avec un employeur.
Le calendrier sera fourni après inscription définitive.
Le Service Conseil Alternance de l'IMT accompagne les jeunes et les entreprises dans la signature d'un contrat d'apprentissage.

HÉBERGEMENT

OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI.

Une superficie d'environ 3 500 m² :

- 2 niveaux sont réservés à la colocation, soit 4 appartements de 4 personnes avec kitchenette et coin repas,
- les 6 autres niveaux sont répartis en chambres simples, doubles ou multiples, avec des pièces d'eau et coin bureau,
- des chambres individuelles sont également prévues pour personne à mobilité réduite.

-Un accès Wifi gratuit.
-Un espace détente /salon télévision à chaque étage.
-Un accueil bagagerie au rez-de-chaussée.

PARCOURS EN 1 AN

Formation de 400 heures sur 1 an dédiées à l'enseignement professionnel uniquement.
Alternance : 1 semaine sur 3 en centre de formation

RESTAURATION

La restauration comprend :

- 1 self,
- 1 cafétéria,
- 1 espace bar pour les petits déjeuners et cafés.

Ouverture également pour les internes en soirée.

COUT DE LA FORMATION

Formation gratuite et rémunérée sous contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation.
Prise en charge par l'OPCO de l'entreprise.

HANDICAP / ACCESSIBILITÉ

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
Des chambres individuelles à l'hébergement sont prévues pour personne à mobilité réduite.
Pour plus d'informations merci de consulter notre site, rubrique formation et handicap.



FORMATION CONTINUE

Contrat de professionnalisation possible.
Salarié (CPF de transition), demandeur d'emploi et financement propre (CPF)...
Nous contacter pour un devis
contact.sca@grenoble.cci.fr

LES TAUX ET RATIOS

Les taux et les ratios de la formation sont disponibles sur site de l'IMT - Rubrique Taux et Ratios.



10 rue Aimé-Pupin
38029 Grenoble cedex 2

T. 04 76 28 26 98

@ imt@grenoble.cci.fr
www.imt-grenoble.fr



Siret : 183 830 017 00236 - Code NAF : 8532Z



La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION
ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE